

**AVENANT N°1  
A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE  
DE LA COMMUNE DE LA CHAMBONIE  
AUPRES DE LA LOIRE FOREZ AGGLOMERATION  
POUR  
L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS D'INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES**

Entre

La commune de La Chambonie, représentée par son maire, Monsieur François FORCHEZ, dûment autorisé à cet effet par délibération n°DE\_2022\_035 du 28 octobre 2022, ci-après dénommée « la commune », d'une part,

Et

Loire Forez agglomération, représentée par son vice-président, Monsieur Patrick ROMESTAING, autorisé aux fins des présentes, en vertu de l'arrêté n° 2020ARR000430 en date du 20 juillet 2020 lui donnant délégation, ci-après dénommée « Loire Forez agglomération », d'autre part,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-1,

Vu les statuts de la Communauté,

Vu la convention de mise à disposition de service pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires en date du 13 juin 2018,

**Rappel de l'objet de la convention**

La convention susvisée a pour objet, conformément aux dispositions de l'article L 1511-4-1 du CGCT, la mise à disposition auprès de Loire Forez agglomération des services municipaux pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires.

**Objet de l'avenant n°1 :**

**Article 1 – l'article 2 « Sites concernés par la convention » est modifié comme suit :**

Le service intervient sur les installations communautaires situées sur la commune, selon la description ci-dessous :

INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT, D'EAUX PLUVIALES	LOCALISATION DE L'INSTALLATION
Filtre planté de roseaux),	Bourg, La Chambonie
ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES	LOCALISATION DE LA ZONE
néant	
INSTALLATION D'EAU POTABLE	LOCALISATION DE L'INSTALLATION
Réservoir	La Chambonie
Captage	La Chambonie

**Article 2 – substitution de l'annexe 1 de la convention**

L'extension du périmètre d'intervention, nécessite de mettre à jour la prévision d'utilisation annuelle du service à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022. Il convient donc de modifier l'annexe 1 de la convention, actualisée des tarifs applicables en 2022 et du montant prévisionnel annuel de la mise à disposition qui s'élève ainsi à un montant de 1 071,74 €.

**Article 3 :** Les autres termes de la convention demeurent inchangés.

Fait à La Chambonie....., le 07 novembre 2022.....

Pour la commune de  
La Chambonie

Pour Loire Forez agglomération

Le maire  
François FORCHEZ



## ANNEXE 1 - PREVISION D'UTILISATION ANNUELLE DU SERVICE

PREVISIONS D'UTILISATION ANNUELLE DU SERVICE DE LA COMMUNE DE				LA CHAMBONIE		
ADRESSE DE L'INSTALLATION D'ASSAINISEMENT :				Bourg (Filtre planté de roseaux), La Chambonie		
REF	DESIGNATION DES INTERVENTIONS	UNITE	QUANTITE PAR INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR AN	COÛT UNITAIRE EN EUROS	TOTAL EN EUROS
<b>1 – DEBROUSSAILLAGE</b>						
1.1	Débroussaillage mécanique	m <sup>2</sup>			0,16 €	- €
1.2	Débroussaillage mécanique sur terrain très pentu avec utilisation d'harnais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité.	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
<b>2 - FAUCARDAGE</b>						
2.1	Faucardage de roseaux	m <sup>2</sup>	170	1	1,43 €	243,10 €
<b>3 - TAILLE</b>						
3.1	Taille de haies	m <sup>2</sup>			1,56 €	- €
3.2	Taille de rabattage de haies	m <sup>2</sup>			8,32 €	- €
3.3	Taille des vivaces (type cotonester)	m <sup>2</sup>			1,56 €	- €
3.4	Taille d'arbre (+ 2 m)	UNITE			97,82 €	- €
3.5	Taille d'arbustes	UNITE			1,04 €	- €
<b>4 – TONTE DE PELOUSE</b>						
4.1	Surface inférieure à 1000 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,09 €	- €
4.2	Surface comprise entre 1001 et 10 000 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,07 €	- €
4.3	Surface supérieure à 10 001 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,04 €	- €
4.4	Tonte au roto fil Compris coupe et évacuation de l'herbe	m <sup>2</sup>	225	4	0,19 €	171,00 €
4.5	Tonte au roto fil sur terrain très pentu avec utilisation d'harnais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité. Compris coupe et évacuation de l'herbe	m <sup>2</sup>	250	4	0,22 €	220,00 €
4.6	Fauchage tardif des surfaces enherbées sans évacuation des produits de fauches, 1 fois l'an	m <sup>2</sup>			0,12 €	- €
<b>5- DESHERBAGE DES MASSIFS</b>						
5.1	Désherbage manuel des plantes vivaces	m <sup>2</sup>			1,04 €	- €
5.2	Désherbage manuel des arbustes	m <sup>2</sup>			0,78 €	- €
<b>6- DESHERBAGE DES SURFACES STABILISEES</b>						
6.1	Désherbage manuel des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
6.2	Désherbage thermique des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,42 €	- €
6.3	Désherbage mécanique des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,25 €	- €
6.4	Désherbage mécanique des surfaces imperméabilisées	ml			0,12 €	- €
<b>7 – DIVERS</b>						
7.0	Sur demande ponctuelle du service - heure agent	h			21,85 €	- €
7.1	Nettoyage de clôture	m <sup>2</sup>			1,96 €	- €
7.2	Ramassage des feuilles dans les massifs, pelouses et allées	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
<b>SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION</b>						<b>634,10 €</b>
<b>TOTAL CONCERNANT L'ASSAINISEMENT</b>						<b>634,10 €</b>

ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 1 :			Réservoir, La Chambonie			
REF	DESIGNATION DES INTERVENTIONS	UNITE	QUANTITE PAR INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR AN	COÛT UNITAIRE EN EUROS 2022	TOTAL EN EUROS
<b>1 – DEBROUSSAILLAGE</b>						
1.1	Débroussaillage mécanique	m <sup>2</sup>	170	1	0,16 €	27,20 €
1.2	Débroussaillage mécanique sur terrain très pentu avec utilisation d'harnais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité.	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
<b>2 - FAUCARDAGE</b>						
2.1	Faucardage de roseaux	m <sup>2</sup>			1,43 €	- €
<b>3 - TAILLE</b>						
3.1	Taille de haies	m <sup>2</sup>			1,56 €	- €
3.2	Taille de rabattage de haies	m <sup>2</sup>			8,32 €	- €
3.3	Taille des vivaces (type cotonester)	m <sup>2</sup>			1,56 €	- €
3.4	Taille d'arbre (+ 2 m)	UNITE			97,82 €	- €
3.5	Taille d'arbustes	UNITE			1,04 €	- €
<b>4 – TONTE DE PELOUSE</b>						
4.1	Surface inférieure à 1000 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,09 €	- €
4.2	Surface comprise entre 1001 et 10 000 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,07 €	- €
4.3	Surface supérieure à 10 001 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,04 €	- €
4.4	Tonte au roto fil Compris coupe et évacuation de l'herbe	m <sup>2</sup>			0,19 €	- €
4.5	Tonte au roto fil sur terrain très pentu avec utilisation d'harnais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité. Compris coupe et évacuation de l'herbe	m <sup>2</sup>			0,22 €	- €
4.6	Fauchage tardif des surfaces enherbées sans évacuation des produits de fauches, 1 fois l'an	m <sup>2</sup>			0,12 €	- €
<b>5- DESHERBAGE DES MASSIFS</b>						
5.1	Désherbage manuel des plantes vivaces	m <sup>2</sup>			1,04 €	- €
5.2	Désherbage manuel des arbustes	m <sup>2</sup>			0,78 €	- €
<b>6- DESHERBAGE DES SURFACES STABILISEES</b>						
6.1	Désherbage manuel des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
6.2	Désherbage thermique des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,42 €	- €
6.3	Désherbage mécanique des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,25 €	- €
6.4	Désherbage mécanique des surfaces imperméabilisées	ml			0,12 €	- €
<b>7 – DIVERS</b>						
7.0	Sur demande ponctuelle du service - heure agent	h			21,85 €	- €
7.1	Nettoyage de clôture	m <sup>2</sup>			1,96 €	- €
7.2	Ramassage des feuilles dans les massifs, pelouses et allées	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
<b>SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION</b>						<b>27,20 €</b>

ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 2 :		Captage, La Chambonie				
REF	DESIGNATION DES INTERVENTIONS	UNITE	QUANTITE PAR INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR AN	COÛT UNITAIRE EN EUROS	TOTAL EN EUROS
<b>1 - DEBROUSSAILLAGE</b>						
1.1	Débroussaillage mécanique	m <sup>2</sup>	544	1	0,16 €	87,04 €
1.2	Débroussaillage mécanique sur terrain très pentu avec utilisation d'harnais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité.	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
<b>2 - FAUCARDAGE</b>						
2.1	Faucardage de roseaux	m <sup>2</sup>			1,43 €	- €
<b>3 - TAILLE</b>						
3.1	Taille de haies	m <sup>2</sup>			1,56 €	- €
3.2	Taille de rabattage de haies	m <sup>2</sup>			8,32 €	- €
3.3	Taille des vivaces (type cotonester)	m <sup>2</sup>			1,56 €	- €
3.4	Taille d'arbre (+ 2 m)	UNITE			97,82 €	- €
3.5	Taille d'arbustes	UNITE			1,04 €	- €
<b>4 - TONTE DE PELOUSE</b>						
4.1	Surface inférieure à 1000 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,09 €	- €
4.2	Surface comprise entre 1001 et 10 000 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,07 €	- €
4.3	Surface supérieure à 10 001 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>			0,04 €	- €
4.4	Tonte au roto fil Compris coupe et évacuation de l'herbe	m <sup>2</sup>			0,19 €	- €
4.5	Tonte au roto fil sur terrain très pentu avec utilisation d'harnais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité. Compris coupe et évacuation de l'herbe	m <sup>2</sup>			0,22 €	- €
4.6	Fauchage tardif des surfaces enherbées sans évacuation des produits de fauches, 1 fois l'an	m <sup>2</sup>			0,12 €	- €
<b>5- DESHERBAGE DES MASSIFS</b>						
5.1	Dés herbage manuel des plantes vivaces	m <sup>2</sup>			1,04 €	- €
5.2	Dés herbage manuel des arbustes	m <sup>2</sup>			0,78 €	- €
<b>6- DESHERBAGE DES SURFACES STABILISEES</b>						
6.1	Dés herbage manuel des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
6.2	Dés herbage thermique des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,42 €	- €
6.3	Dés herbage mécanique des stabilisés	m <sup>2</sup>			0,25 €	- €
6.4	Dés herbage mécanique des surfaces imperméabilisées	ml			0,12 €	- €
<b>7 - DIVERS</b>						
7.0	Sur demande ponctuelle du service - heure agent	h			21,85 €	- €
7.1	Nettoyage de clôture	m <sup>2</sup>	165	1	1,96 €	323,40 €
7.2	Ramassage des feuilles dans les massifs, pelouses et allées	m <sup>2</sup>			0,62 €	- €
<b>SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION</b>						<b>410,44 €</b>
<b>TOTAL CONCERNANT LES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE</b>						<b>437,64 €</b>

TOTAL CONCERNANT LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT	634,10 €
TOTAL CONCERNANT LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	- €
TOTAL CONCERNANT LES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE	437,64 €
<b>MONTANT GLOBAL PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE DE LA COMMUNE</b>	<b>1 071,74 €</b>

